

Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales est l'outil mis en œuvre et financé par les organismes de protection sociale depuis 2000, pour offrir aux entreprises et à leurs mandataires un mode simplifié pour effectuer et régler les déclarations sociales, notamment via un portail internet commun : net-entreprises.fr.

Il regroupe notamment les organismes en charge du recouvrement, de la retraite, y compris complémentaire, du chômage, de la maladie et des accidents du travail, et cela pour le régime général des salariés comme pour les indépendants et les agricoles, ainsi que les institutions de prévoyance, les assurances et les mutuelles. S'ajoutent à ces constituants de la sphère sociale, des organisations patronales et salariales, des experts comptables et des éditeurs de logiciels.

Après 11 ans de fonctionnement, le GIP-MDS permet à plus de 2,5 millions d'entreprises d'effectuer ou de faire effectuer leurs déclarations sociales par internet, sur un mode gratuit et sécurisé. Au-delà, par la pratique de la mutualisation comme par l'exercice quotidien de l'optimisation au service des usagers, le GIP-MDS constitue un outil commun de simplification et de modernisation et s'est vu confier à ce titre la maîtrise d'ouvrage opérationnelle de la déclaration sociale nominative (DSN).

« La valeur et la force du GIP-MDS, c'est d'abord le collectif. Une de mes fiertés depuis que je le préside, au-delà du succès du site net-entreprises.fr, c'est d'avoir fait voter toutes les résolutions au Conseil d'administration sans connaître de vote négatif. Cette culture collective est aussi importante que l'expertise pour réussir la DSN. »

ÉRIC HAYAT
Président du Conseil d'administration du GIP-MDS



NET-ENTREPRISES.FR, UNE OFFRE APPRÉCIÉE

TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES INSCRITES

Avec un rythme de croissance annuelle toujours supérieur à 20%, le nombre total d'entreprises inscrites (Siren) est l'indice le plus clair du succès du site.

NOMBRE D'ENTREPRISES INSCRITES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'entreprises inscrites	281 620	437 033	663 153	898 324	1 290 215	1 657 382	2 006 098	2 418 069
Taux de disponibilité	49 %	55 %	52 %	35 %	44 %	28 %	21 %	21 %

UNE AUGMENTATION DES DÉCLARATIONS

Malgré les apparences, le nombre de télédéclarations en 2011 connaît une croissance supérieure au nombre d'entreprises inscrites la même année. Il traduit l'utilisation toujours plus complète de l'offre net-entreprises.fr grâce à l'investissement collectif en termes de services accrochés et de partage des opérations de promotion au travers des comités régionaux et illustre l'effet démultiplicateur du site des déclarations sociales. À noter en effet que suite au transfert des contributions d'assurance chômage vers les Urssaf, ce sont près de 2,5 millions de télédéclarations qui ont disparu des compteurs, puisqu'elles se trouvent désormais fondues au sein de la DUCS. Parallèlement, la très forte hausse d'autres déclarations, par exemple l'attestation de salaire pour le versement des indemnités journalières (+ 25%), les DUCS pour les régimes de complémentaires de retraite et santé, conduisent à une poursuite du mouvement numérique engagé maintenant depuis plus de six ans.

UN COÛT PAR TÉLÉDÉCLARATION EN BAISSÉ

En nette baisse sous la double conjonction de la croissance du nombre de télédéclarations, des efforts importants sur la rationalisation de la production et sur le décloisonnement de la gestion des ressources entre téléprocédures.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCLARATIONS ET DE LEUR COÛT

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de télédéclarations en millions/an	4	6	10	14	18	18,5
Coût par télédéclaration en €	5,95	3,95	2,83	1,89	1,46	1,31

NOUVEAUX INSCRITS EN 2011

	2011
561 070 nouveaux établissements inscrits	20,7 %
411 971 nouvelles entreprises inscrites	20,5 %

CROISSANCE RESPECTIVE DES INSCRIPTIONS AUX DÉCLARATIONS

	2011	
DCR	348 380	24,6 %
DUCS	322 858	24,2 %
Attestation de salaire IJ	302 851	27,8 %
DADS-U	265 881	17,1 %
DAT	264 243	39,5 %
DUE	259 879	24,4 %
Compte AT/MP	214 061	
Attestation d'assurance chômage (saisie)	191 298	21,2 %
C3S	180 128	20,7 %
Attestation d'assurance chômage (dépôt)	165 980	49,9 %
DADS-U CI-BTP	138 366	34,1 %
Attestation d'assurance chômage (insc. EDI)	132 375	111,7 %
MSA	131 820	26,1 %
net-intempéries BTP	126 727	30,8 %
Déclaration de l'auto-entrepreneur	122 656	64,6 %
Déclarations congés spectacles	112 413	41,7 %
Déclaration CCVRP	97 816	112,0 %

DE MOINS EN MOINS D'APPELS

Toujours en baisse sensible, grâce à une familiarisation toujours plus grande des utilisateurs avec les téléprocédures et aux efforts réalisés sur l'ergonomie du site et les explications documentaires apportées.

NOMBRE D'APPELS

2008	229 146	10 071 532	2,3 % : 1 appel pour 44 déclarations
2009	243 593	14 358 589	1,6 % : 1 appel pour 60 déclarations
2010	218 631	17 995 948	1,25 % : 1 appel pour 80 déclarations
2011	196 807	18 501 334	1 % : 1 appel pour 94 déclarations

■ Contacts ■ Déclarations



Taux de disponibilité du portail en 2011
Des chiffres sans appel...
99,7 % pour l'accès aux déclarations
99,9 % pour l'accès à l'inscription

Taux de disponibilité lors des campagnes annuelles
DADS-U 99,9 %
DUCS 98,6 %
DCR 100 %
C3S 99,3 %

QUID DU CHANGEMENT D'INFOGÉRANCE ?

L'arrivée en 2011 du nouvel infogérant BULL devait nous permettre de profiter du professionnalisme du nouveau fournisseur notamment en termes de démarche ITIL et de progresser en termes de méthodes, de processus, de qualité de service et de réduction des coûts. Qu'en est-il, 12 mois après ?

La forme d'un benchmark avait fait apparaître que les prestations précédentes dépassaient les normes. À configuration identique, et sur une année pleine, c'est un gain approximatif de 2 millions d'euros qui a été obtenu par le changement d'hébergeur.

En conclusion
Ce changement s'avère salubre pour le GIP-MDS et ses clients. Le marché d'infogérance est une relation sur quatre ans que nous devons entretenir. Il reste encore beaucoup de progrès et d'améliorations à engager. Cela passe par le processus d'amélioration continu des processus, difficile à mettre en œuvre compte tenu de nos nombreux projets, avec notamment la migration des Net-x vers JAVA6, la réécriture du portail et des chantiers de la feuille de route, mais la mobilisation des équipes tant au niveau du GIP-MDS que de l'infogérant est acquise pour porter ce dossier.

Méthodes et processus

La détection de la majorité des incidents par Bull est un progrès majeur. Elle permet de dérouler complètement le processus de gestion des incidents et surtout le processus de gestion des problèmes, tous deux essentiels pour garantir un service efficient.

Infrastructure technique
Simplification des environnements, meilleure utilisation de la puissance, apport de flexibilité et réduction des coûts de maintenance et d'administration, tels étaient les enjeux du chantier de virtualisation mis en œuvre sur les neuf premiers mois de l'année. *In fine* : 75 serveurs physiques ont été arrêtés.

Qualité de service

La disponibilité du service a toujours été au-dessus de nos engagements avec notamment une campagne annuelle 2011 proche de 100%.

Réduction des coûts

Une étude de comparaison de nos coûts d'infogérance réalisée sous



DES ÉVOLUTIONS MARQUANTES



LES CHIFFRES CLÉS DE LA CAMPAGNE (au 24 février 2012)

- 1 133 988 entreprises ont fait l'objet d'une déclaration réelle valide
- 1 608 416 déclarations réelles traitées
- 91,7% déclarations réelles valides

LA DADS-U ET LA NOUVELLE NORME 4DS



Initiée dès le 21 novembre pour recevoir tous les employeurs du régime général de la Sécurité sociale en janvier, la campagne DADS-U 2012 a été prolongée de façon exceptionnelle. Et pour cause ! Une évolution majeure intervenait cette année, avec le passage de la norme DADS-U à la nouvelle norme pour les déclarations dématérialisées de données sociales, dite N4DS, qui vise à rendre les formalités

plus souples et plus modulaires. Pour produire les déclarations, les logiciels de paie ont donc dû adopter la N4DS, ce qui a engendré quelques délais.

Volumes en croissance

Non seulement le retard pris au début de la campagne a bien été rattrapé, mais la mobilisation générale lors des « prolongations » a même permis une légère progression de plusieurs indicateurs. Le nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'une déclaration réelle valide est ainsi passé de 1 070 125 en 2011 à 1 113 988 en 2012. Quant au nombre de déclarations réelles valides, il a évolué de 1 514 679 à 1 608 416.

BONNE SURPRISE CÔTÉ QUALITÉ

- En toute logique, le passage à la nouvelle norme laissait présager un repli qualitatif temporaire. Or, à l'inverse, une amélioration d'ensemble des dépôts a été observée.
- Le taux de qualité (calculé d'après le nombre de déclarations réelles valides) est en effet passé de 90,4 % en 2011 à 91,7 % cette année. Une bonne performance qui est sans doute liée à l'utilisation accrue de l'outil de contrôle développé par le CTIP, proposé en téléchargement gratuit et possible en mode « silencieux » sur le site net-entreprises.fr et aux efforts de communication mis en place par la CNAV et le GIP-MDS sur la nouvelle norme.

LA FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route à trois ans présentée par la direction générale et approuvée lors du Conseil d'administration de décembre 2010 a tracé une perspective claire sur les enjeux du GIP-MDS pour les prochaines années. Plusieurs études d'opportunités issues de cette feuille de route ont ainsi été lancées début 2011.

Des réflexions ont par exemple été engagées pour partager les concepts et contenus nécessaires à prévoir ; un référentiel des déclarants qui servirait de manière synchronisée tous les partenaires du GIP-MDS ; on en est aujourd'hui à l'instruction sous l'angle technique des différents scénarios retenus lors de cette première phase d'étude. Des travaux ont également permis de regrouper dans un point unique, accessible sur le portail net-entreprises.fr, les différentes tables des

nomenclatures, mises à jour régulièrement, nécessaires à l'élaboration des DADS-U ; ce projet opérationnel depuis octobre 2011 est perçu comme une véritable simplification par les différents acteurs en charge de l'élaboration des DADS-U. Une autre évolution mise en œuvre sur le portail, permet à des tiers déclarants d'inscrire en masse plusieurs entreprises. Cela constitue un autre exemple d'une étude inscrite dans cette feuille de route et ayant débouché sur une solution applicative durant l'année 2011.

Ainsi, outre les travaux relatifs à la DSN, cette feuille de route a permis, via le lancement de plusieurs études et la réalisation déjà effective de certains projets, de structurer une vision partagée avec les membres des orientations à mener dans les années à venir.

LE LANCEMENT DE LA DSN

Aujourd'hui, via les déclarations sociales, les entreprises ou leurs mandataires adressent plusieurs fois, à des échéances diverses, sous formes dématérialisées ou non, des données diverses (mouvement des salariés, montant des salaires, durée du travail...) et souvent très voisines (voire même identiques dans certains cas) à différents organismes. Un système largement en décalage par rapport à ce que permettent aujourd'hui le traitement automatisé de la paye et les divers systèmes d'information.

Un système simplifié

L'idée qui chemine depuis 2006 est de mettre en œuvre une nouvelle logique déclarative pour se substituer à celle de l'empilement qui prévalait jusqu'à présent et pour enfin recentrer l'acte déclaratif sur l'acte de paye des entreprises. Pour proposer un système réellement moderne et simple, basé sur une transmission mensuelle de données individuelles des salariés, à l'issue de la paye, vers un même point d'accueil, chargé de répartir à chaque organisme celles qui le concerne, et en ne demandant aux entreprises aucune autre déclaration sociale.

Les axes principaux du projet

Par son intégration dans la proposition de loi Warsmann qui a été adoptée le 22 mars 2012, le projet de Déclaration Sociale Nominative (DSN) s'est très largement précisé en 2011 autour des axes majeurs suivants :

- **Une généralisation progressive de la DSN :**
 - un démarrage basé sur le volontariat des entreprises dès janvier 2013, avec substitution dans cette première étape de l'attestation de salaires pour les indemnités journalières maladie, l'attestation employeur (chômage) et la DMMO (déclaration de mouvements de main d'œuvre). Certaines données seront également acheminées

vers les organismes de prévoyance collective.

- une généralisation fixée à 2016 en passant par les étapes intermédiaires de l'intégration successive principalement de la DUCS, puis de la DADS-U et de la dizaine des autres déclarations fondées sur des données de paie.

- **La mise en place d'une maîtrise d'ouvrage stratégique** du projet pour piloter la DSN et coordonner la recherche par les organismes et les administrations d'une simplification et d'un partage des données utilisées.

- **Un rôle de maîtrise d'ouvrage opérationnel** confié au GIP-MDS.

- **L'établissement d'une coordination avec les éditeurs de logiciels et les experts-comptables** pour que les solutions envisagées s'appuient sur la réalité des systèmes développés par les éditeurs de logiciels de paye et sur les modalités de fonctionnement des cabinets d'expertise comptable.

- **Une prise en compte, via le comité des utilisateurs, des réelles attentes des entreprises** dans ce domaine.

- **Des travaux entrepris** sur les données, l'architecture et le référentiel des déclarants.

- **La mise en place d'une réforme de la gouvernance** de la norme afin de la mettre en capacité de porter des simplifications de fond.



LE POINT. Une lettre papier destinée à informer les acteurs de l'univers de la protection sociale et ceux qui le côtoient du contenu et des avancées de la DSN.

2006

Première étude du projet

2012

Loi Warsmann et lancement de la DSN

2013

Démarrage basé sur le volontariat des entreprises

2016

Généralisation de la DSN



UN BÉNÉFICE POUR TOUS

La DSN est un projet ambitieux, dans son contenu comme dans son calendrier. Sa mise en œuvre permettra d'obtenir *in fine* un bénéfice partagé par l'ensemble des parties prenantes :

- les entreprises et tiers-déclarants y trouveront une réelle simplification,
- les salariés et leurs ayants-droits seront plus rapidement assurés de leurs droits,
- les organismes verront diminuer les risques d'erreurs et de retard,
- la collectivité disposera de moyens efficaces de lutte contre la fraude aux cotisations et aux prestations sociales.

UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE

MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

LE COS A PORTÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LES ORIENTATIONS COLLECTIVES ENTRE LES MEMBRES, CIMENT INDISPENSABLE DE NOTRE EFFICIENCE CONJOINTE.

ACOSS : Pierre RICORDEAU
 CNAV : Pierre MAYEUR
 Unédic : Vincent DESTIVAL
 AGIRC-ARRCO : Jean-Jacques MARETTE
 RSI : Stéphane SEILLIER
 DSS : Jean-Louis REY
 Pôle emploi : Christian CHARPY
 CNAF : Hervé DROUET
 CNAM : Frédéric Van ROEKEGHEM



Le COUTI

Organe consultatif, le COUTI réunit des représentants des entreprises et des intermédiaires agissant pour le compte des déclarants (cabinets comptables, centre de gestion agréés, etc.) en leur qualité d'utilisateurs des produits et services mis à leur disposition ou projetés, tels la DSN, par le GIP-MDS. Le président du COUTI est membre du

Conseil d'administration du Groupement avec voix consultative. À ce titre, il peut porter des avis et recommandations sur son champ de compétences au nom des utilisateurs. Le COUTI a permis tout au long de l'exercice de faire entrer dans les murs du GIP-MDS et de ses membres l'avis éclairé de ses utilisateurs.

LES MEMBRES DU COUTI

Marc LUCCIONI – CGPME, qui assure la présidence
 Sabine BASILI – UPA
 Alain DEVOOGHT – FNSEA
 Jacques VESSAUD – MEDEF
 Jean SAPHORES – CSOEC
 Emmanuel PRÉVOST – Syntec/Editeurs de logiciel de paie et RH

LES ADMINISTRATEURS

Le CA du GIP-MDS, représentant l'ensemble des sensibilités intervenant dans le domaine des déclarations sociales, se mobilise pour porter la simplification des démarches des entreprises.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	REPRÉSENTANTS CA TITULAIRES	REPRÉSENTANTS CA SUPPLÉANTS	REPRÉSENTANTS AG TITULAIRES
ACOSS	Christian PINEAU Jean-Paul LE BAIL Pierre RICORDEAU Personne désignée par P. RICORDEAU	Ghislaine BELAYACHI-RIGOREAU Bernard MERTEN Personne désignée par P. RICORDEAU	Jean-Eudes TESSON
CNAV	Jacques ADAMSKI Pierre BURBAN Pierre MAYEUR Gérard RIVIÈRE	François BROUSSE Véronique BROUSSE Vital FAUCHEUX	Gérard RIVIÈRE
UNÉDIC	Florence BUISSON Chantal RICHARD	Lucie FOUCAUD Michel MONIER	Florence BUISSON
PÔLE EMPLOI	Jean BASSÈRES Thierry LEMERLE	Bruno LUCAS Daniel URBANI	Jean BASSÈRES
AGIRC	Jean-Paul BOUCHET Philippe VIVIEN Jean-Jacques MARETTE	Philippe FONTAINE Pierre-François LORÉAL Daniel LEFEBVRE	Philippe VIVIEN
ARRCO	Philippe PIHET Gérard MÉNÉROUD Jean-Jacques MARETTE	Jean-Louis DEROUSSEN Catherine THIBIER Daniel LEFEBVRE	Philippe PIHET
CNAM	Franck GAMBELLI Michel RÉGEREAU Alain ROUCHÉ	Frédéric VAN ROEKEGHEM Patrick BOÏS Abdelkader BELKIR	Michel RÉGEREAU
CNAF	Hervé DROUET	Frédéric MARINACCE	Hervé DROUET
CCMSA	Claude BERTOLOTTI Laurent COLIN	Jean-François BELLARD Alain CARETTE	Claude BERTOLOTTI
RSI	Stéphane SEILLER Gérard QUEVILLON Vincent CRESPIEN Henri WALBERT	Louis GRASSI Bernard DAGAND Alain KAMINSKI Jean-Philippe NAUDON	Gérard QUEVILLON
UCFCI-BTP	Pierre-Yves TANGUY	Marc KONCEWICZ	Pierre-Yves TANGUY
CCVRP	Bernard VERRON	Jean-Yves HERROU	Bernard VERRON
CAISSE DES CONGÉS SPECTACLES	Régis BRAUT		Régis BRAUT
FFSA	Didier PERSYN	Patrick GRÉGORY	Didier PERSYN
FNMF	Christophe LAPIERRE	Alain CARRON	Christophe LAPIERRE
CTIP	Jean-Louis FAURE	Evelyne GUILLET	Jean-Louis FAURE
CRPCEN	Didier ROUVEAU	Pierre SUDRE	Didier ROUVEAU
MEDEF	Jean-Claude GUÉRY	Émilie MARTINEZ	Jean-Claude GUÉRY
UPA	Roselyne LECOULTRE	Jean-Louis MAITRE	Roselyne LECOULTRE
CGPME	Marc LUCCIONI	Georges TISSIÉ	Marc LUCCIONI
SYNTEC INFORMATIQUE	Emmanuel PRÉVOST		Emmanuel PRÉVOST
CGT	Pierre MOQUERY	Bernadette HILPERT	Pierre MOQUERY
CFDT	Philippe LE CLÉZIO	Xavier BECKER	Philippe LE CLÉZIO
CSOEC	Jean SAPHORES	Frank COURSOLE	Jean SAPHORES
FNSEA	Claude COCHONNEAU	Alain DEVOOGHT	Claude COCHONNEAU
CGT-FO	Gérard RIVIÈRE	Patrick PRIVAT	Gérard RIVIÈRE

L'ÉQUIPE DU GIP-MDS

RESSOURCES HUMAINES DU GIP-MDS

LE GIP-MDS A CHOISI DE PROMOUVOIR, DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES FONDÉE SUR LA GESTION DES CARRIÈRES ET LA FIDÉLISATION DES SALARIÉS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Élisabeth Humbert-Bottin

**DIRECTION DE
L'INFORMATION
ET DE LA
COMMUNICATION**
Joëlle Vaucelle

**RESPONSABLE
DE LA SÉCURITÉ
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION**
Christophe Frey

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES ET
DES FINANCES**
Michèle Blas

**DIRECTION DE
LA PRODUCTION**
Jacques Sallent

**DIRECTION
DES ÉTUDES**
Jérôme Joie

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL**
Philippe Demeure

L'ÉQUIPE DU GIP-MDS, PRESQUE AU COMPLET SUR LA PHOTO.
LES EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE PERMANENTE DU GIP-MDS COMPTENT 19 FEMMES ET 32 HOMMES, EN MAJORITÉ CADRES, D'UN ÂGE MÉDIAN DE 40 ANS ET AYANT UNE ANCIENNETÉ MOYENNE DE 6 ANS.



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2011

LES MEMBRES DU GIP-MDS



LE COMPTE DE RÉSULTAT RÉCAPITULE LES CHARGES ET LES PRODUITS LIÉS À L'EXERCICE 2011. IL FAIT APPARAÎTRE L'ENSEMBLE DES

DÉPENSES COMPTABILISÉES AU 31 DÉCEMBRE 2011, AINSI QUE LES ÉCARTS DE RÉALISATION CONSTATÉS POSTE PAR POSTE ET BUDGET PAR BUDGET.

Le budget total du GIP-MDS, tel qu'il ressort du vote du Conseil d'administration du 10 octobre 2011 s'élevait à **24 208 067** euros dont 14 225 527 euros au titre du budget communautaire, le reste étant réparti entre les conventions de projet "DUCS", "C3S", "DADS-U", "DCR", "Attestation Employeur AC", "Espace MSA", "DAT", "DSIJ", "DUE" "Net-intempéries", "DADS-U CI-BTP", "Congés Spectacles", "CCVRP" et "auto-entrepreneur". L'ensemble des charges soumises à TVA est présenté toutes taxes comprises, les opérations effectuées par le GIP-MDS étant situées hors champ d'application de la TVA.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES COMPTES ANNUELS

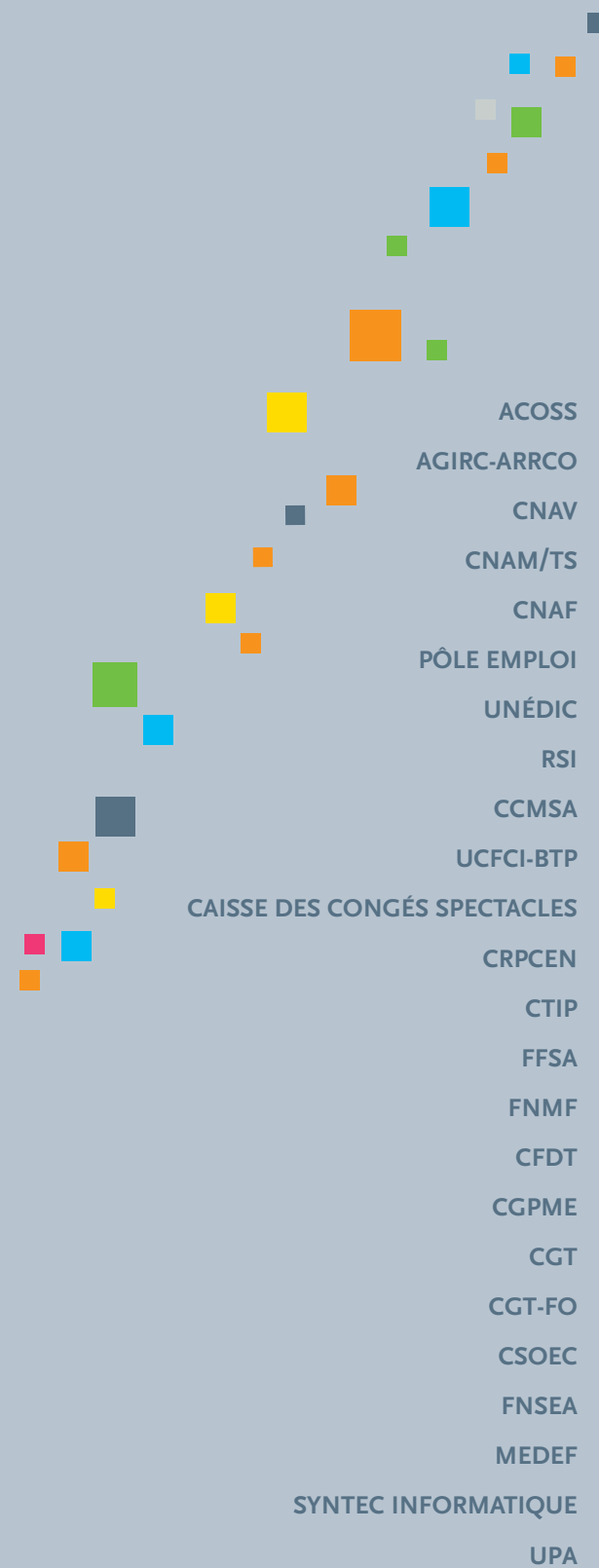
Les recettes sont constituées par :

- les contributions des membres qui se sont élevées à 22 778 477 euros,
- le report du solde des produits constatés d'avance de 2008 pour un montant de 331 467 euros,
- le report d'une partie des produits constatés d'avance de 2009 pour un montant de 939 988 euros,
- le report d'une partie des produits constatés d'avance de 2010 pour un montant de 158 135 euros,
- les produits financiers pour un montant de 37 466 euros,
- les produits divers de gestion pour un montant de 4 euros,

Soit un montant total de recettes égal à **24 245 537 euros**⁽¹⁾.

Les charges de fonctionnement de l'exercice se sont élevées à 19 997 294 euros, les charges d'investissement à 1 358 377 euros, soit un montant total de charges égal à **21 355 672 euros**⁽¹⁾.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se traduit par un montant comptable des charges non dépensées de **2 889 865 euros**.



CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GIP-MDS ANNÉE 2011

	Budget voté	Budget réalisé	Écart (1)	% d'exécution
Total fonctionnement	23 742 267	19 997 294	- 3 744 973	84
Total investissement	465 800	1 358 377	+ 892 577	192
Total fonctionnement & investissement	24 208 067	21 355 672	- 2 852 395	88
Produits financiers	-	- 37 466	- 37 466	-
Produits divers de gestion	-	- 4	- 4	-
TOTAL GÉNÉRAL	24 208 067	21 318 202	- 2 889 865	-

(1) arrondi à l'euro le plus proche.